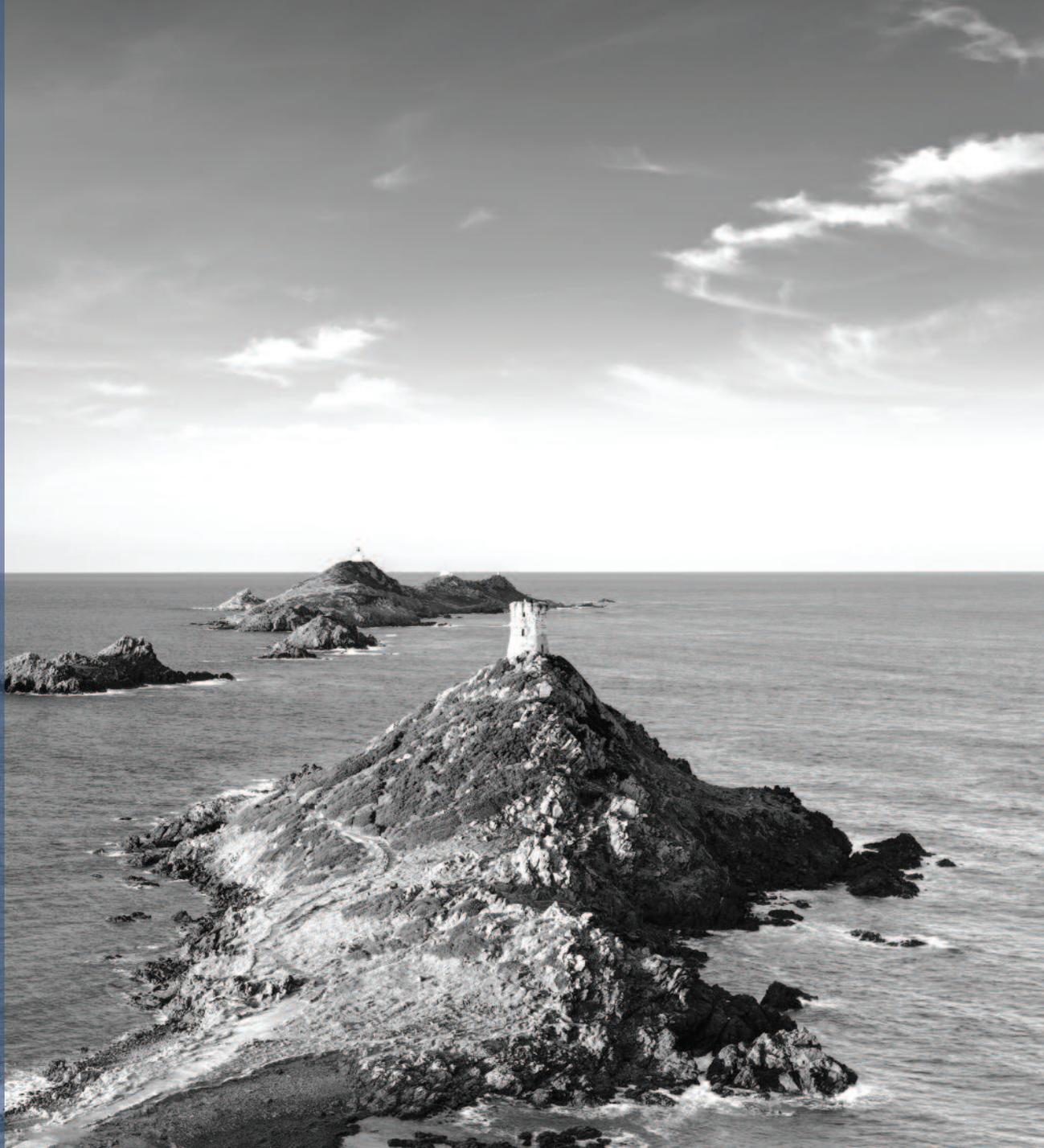




LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

# LES FRANÇAIS, LEUR ÉPARGNE & LEUR RETRAITE



**Jérôme JAFFRÉ**  
Directeur du Centre  
d'Études et de  
Connaissances sur  
l'Opinion Publique



**Jean-Pierre THOMAS**  
Président du Cercle  
de l'Épargne



**Philippe CREVEL**  
Directeur du Cercle  
de l'Épargne



À la demande du Cercle de l'Épargne, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, leur épargne et leur retraite.

L'enquête a été réalisée sur Internet du **11 au 18 mai 2015** auprès d'un échantillon de 1 007 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.



## VERS LA RETRAITE : UNE PENSION LARGEMENT PERÇUE COMME INSUFFISANTE POUR VIVRE CORRECTEMENT

	PARMI LES NON RETRAITÉS (en %)		PARMI LES RETRAITÉS (en %)	
	La pension sera suffisante	Pas suffisante	La pension est suffisante	Pas suffisante
<b>ENSEMBLE</b>	<b>19</b>	<b>81</b>	<b>39</b>	<b>61</b>
NIVEAU DE REVENUS				
Moins de 2 000 €	15	85	15	85
De 2 000 à 3 000 €	17	83	39	61
De 3 000 à 4 000 €	19	81	<b>54</b>	46
Plus de 4 000 €	43	<b>57</b>	<b>74</b>	26
ÂGE				
Moins de 35 ans	19	81	-	-
35-49 ans	15	85	-	-
50-64 ans	22	78	37	63
65-74 ans	-	-	29	71
75 ans et plus	-	-	<b>52</b>	48



# L'ACCEPTATION DE TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS POUR AVOIR UNE BONNE RETRAITE : UNE MOITIÉ DE OUI PARMIS LES NON RETRAITÉS

## L'ACCEPTATION DE TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS : PLUS FORTE PARMIS LES BAS REVENUS (non retraités, en %)

	Oui	Non
<b>ENSEMBLE</b>	<b>51</b>	<b>49</b>
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ		
Commerçant, chef d'entreprise	<b>58</b>	42
Cadre	<b>60</b>	40
Profession intermédiaire	47	53
Employé	50	50
Ouvrier	47	53
NIVEAU DE REVENUS		
Moins de 2 000 €	<b>56</b>	44
De 2 000 à 3 000 €	49	51
De 3 000 à 4 000 €	49	51
Plus de 4 000 €	47	53



## L'ACCEPTATION DE TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS : OBLIGATION DEMAIN AVEC LE REPORT DE L'ÂGE LÉGAL ?

REFUS DE TRAVAILLER JUSQU'À 65 ANS PARMIS CEUX QUI NE VOIENT  
PAS L'ÂGE LÉGAL AUGMENTER JUSQUE-LÀ (en %)

Pense qu'à sa retraite l'âge légal sera :	Ensemble		Prêt à travailler jusqu'à 65 ans	
			Oui	Non
À moins de 65 ans	<b>35</b>	100%	31	<b>69</b>
À 65 ans	<b>29</b>	100%	62	38
À plus de 65 ans	<b>36</b>	100%	62	38
	<b>100%</b>			



# L'EFFORT D'ÉPARGNE POUR AMÉLIORER SA RETRAITE CONCERNE PLUS D'UN FRANÇAIS SUR DEUX

## ÉPARGNE POUR SA RETRAITE (en %)

	Régulièrement	Quand c'est possible	Non	Sous-total Oui
<b>ENSEMBLE</b>	<b>25</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>57</b>
Non retraité	29	29	42	58
Retraité	14	40	46	54
ÂGE				
Moins de 35 ans	25	22	53	47
35-49 ans	<b>31</b>	35	34	66
50-64 ans	<b>27</b>	35	38	62
65 ans et plus	14	37	49	51
REVENUS				
Moins de 2 000 €	<b>21</b>	29	50	50
De 2 000 à 3 000 €	23	40	37	63
De 3 000 à 4 000 €	31	29	40	60
Plus de 4 000 €	42	32	<b>26</b>	74



## FAIRE FACE À LA BAISSÉ DE SES REVENUS À LA RETRAITE : RÉDUIRE SES DÉPENSES, MAIS AUSSI CUMULER AVEC UN EMPLOI OU PUISER DANS SON ÉPARGNE

PARMI LES NON RETRAITÉS (2 réponses, en %)

### ÉPARGNE POUR SA RETRAITE

	ENSEMBLE	Régulièrement	Quand c'est possible	Non
Réduire ses dépenses	<b>59</b>	50	65	60
Puiser dans son épargne	<b>33</b>	46	40	19
Cumuler avec un emploi	<b>35</b>	29	37	37
Vendre de son patrimoine	<b>9</b>	6	7	12
Sans objet	-	-	-	-



# LES MEILLEURES FAÇONS DE PRÉPARER FINANCIÈREMENT SA RETRAITE

## ÉPARGNE POUR SA RETRAITE (en %)

	ENSEMBLE	Très Régulièrement	Assez Régulièrement	Quand c'est possible	Non
La propriété de son logement	<b>65</b>	55	52	69	70
L'investissement dans l'immobilier	<b>22</b>	17	20	26	22
Un produit d'épargne à long terme	<b>36</b>	41	39	40	30
Un produit d'épargne-retraite	<b>23</b>	42	32	20	18



## LE RISQUE PERSONNEL DE LA DÉPENDANCE : UNE PROBABILITÉ, PAS UNE CERTITUDE

### LE RISQUE DE TOMBER EN DÉPENDANCE DANS SA GRANDE VIEILLESSE (en %)

ÂGE	ENSEMBLE	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Certain	9	9	13	8	4	10
Probable	64	54	61	67	85	68
Peu probable ou exclu	27	37	26	25	11	22
	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>SOUS-TOTAL OUI</b>	<b>73%</b>	<b>63%</b>	<b>74%</b>	<b>75%</b>	<b>89%</b>	<b>78%</b>



# L'ABSENCE DE LIEN ENTRE LE RISQUE DE LA DÉPENDANCE ET LA PRATIQUE DE L'ÉPARGNE-RETRAITE

LA PRATIQUE DE L'ÉPARGNE-RETRAITE SELON LE RISQUE DE DÉPENDANCE (en %)

ÉPARGNE	Certain	Probable	Non
Très régulièrement	17	12	12
Assez régulièrement	7	13	12
Quand c'est possible	35	36	23
Non	41	39	53
	100%	100%	100%
<b>SOUS-TOTAL RÉGULIÈREMENT</b>	<b>24%</b>	<b>25%</b>	<b>24%</b>



# L'ÉTAT OU LES RÉGIMES SOCIAUX INVITÉS À PRENDRE EN CHARGE LE COÛT FINANCIER DE LA DÉPENDANCE MAIS LA SOLUTION D'UNE ASSURANCE SPÉCIALE ARRIVE EN TROISIÈME POSITION

QUI DOIT PRENDRE EN CHARGE LE COÛT DE LA DÉPENDANCE ? (2 réponses, en %)

	PROBABILITÉ DE LA DÉPENDANCE			
	ENSEMBLE	Certaine	Probable	Non
L'État, avec les impôts	42	57	43	34
Les régimes sociaux avec les cotisations	39	27	41	39
Une assurance spéciale au moment de la retraite	27	19	28	26
Les collectivités locales avec les impôts locaux	21	18	19	27
Les entreprises avec une complémentaire dépendance	14	14	16	10



## PAS DE RÉCUPÉRATION DE L'ÉTAT SUR LES SUCCESSIONS

JUGENT NORMAL QU'À LA SUCCESSION L'ÉTAT RÉCUPÈRE  
SUR LE PATRIMOINE LE COÛT DE LA DÉPENDANCE (en %)

		NIVEAU DE PATRIMOINE			
	ENSEMBLE	Sans	Faible	Moyen	Élevé
Normal	<b>33</b>	25	34	38	<b>55</b>
Pas normal	<b>67</b>	75	66	62	45
	<b>100%</b>	100%	100%	100%	100%



## SUR L'ASSURANCE SPÉCIALE DÉPENDANCE : 10 % DE CONVAINCUS, 46 % À CONVAINCRE

### PRÊTS À SOUSCRIRE À UNE ASSURANCE-DÉPENDANCE AU MOMENT DU PASSAGE À LA RETRAITE (en %)

	ENSEMBLE	Moins de 50 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus	Certain d'entrer en dépendance
Certainement	10	10	6	10	17	27
Probablement	46	45	47	54	43	41
Probablement pas	28	29	29	20	28	10
Certainement pas	16	16	18	16	12	22
	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<b>SOUS-TOTAL POSITIF</b>	<b>56%</b>	<b>55%</b>	<b>53%</b>	<b>64%</b>	<b>60%</b>	<b>68%</b>



## SUR L'ÉPARGNE, LA PRIORITÉ LA PLUS RECHERCHÉE EN TERME DE PLACEMENT FINANCIER EST LA SÉCURITÉ

### LA PRIORITÉ EN TERME DE PLACEMENT (en %)

	ENSEMBLE	NIVEAU DE PATRIMOINE			
		Sans	Faible	Moyen	Élevé
La sécurité	<b>38</b>	34	39	<b>45</b>	<b>42</b>
La disponibilité	<b>35</b>	<b>41</b>	34	29	21
Le rendement	<b>27</b>	25	27	26	<b>37</b>
	<b>100%</b>	100%	100%	100%	100%



# LA RÉMUNÉRATION DE L'ÉPARGNE PRESQUE UNANIMEMENT JUGÉE INSUFFISANTE

## LA RÉMUNÉRATION DE L'ÉPARGNE (en %)

	Insuffisante	Correcte
<b>ENSEMBLE</b>	<b>87</b>	<b>11</b>
Épargnant	86	12
Uniquement livret A	90	8
Non épargnant	86	13
Sans patrimoine	88	10
Patrimoine élevé	82	17
Ouvrier	94	6
Cadre	85	15
Front de gauche	82	16
Front national	87	10



## L'ASSURANCE-VIE JUGÉE LA PLUS PORTEUSE

OÙ EST-IL INTÉRESSANT DE PLACER SON ÉPARGNE ? (réponse "intéressant" en %)

	ENSEMBLE	Épargnant	Possède ce produit
L'assurance-vie	<b>53</b>	65	74
Les actions	<b>36</b>	43	69
Les SICAV	<b>24</b>	29	34
Le livret A	<b>17</b>	16	16



## LE CROWDFUNDING PEUT RÉUSSIR À TOUCHER DES ÉPARGNANTS AUX MOYENS LIMITÉS

PRÊT À INVESTIR DANS UNE TELLE PLATEFORME (en %)

	ENSEMBLE	NIVEAU DE PATRIMOINE			
		Sans	Faible	Moyen	Élevé
Certainement	6	4	8	8	4
Éventuellement	40	29	46	45	57
Non	54	67	46	47	39
	100%	100%	100%	100%	100%
<b>SOUS-TOTAL POSSIBLE</b>	<b>46%</b>	<b>33%</b>	<b>54%</b>	<b>53%</b>	<b>61%</b>



## L'ASSURANCE-VIE, LE PRODUIT D'ÉPARGNE LE PLUS CONVOITÉ

SI VOUS POUVIEZ PLACER 10 000 EUROS,  
VOUS ORIENTERIEZ-VOUS VERS (2 réponses, en %)

	ENSEMBLE	Épargnant	Uniquement livret A	Non épargnant
L'assurance-vie	<b>39</b>	50	28	21
L'épargne-logement	<b>27</b>	28	30	19
L'épargne-retraite	<b>15</b>	17	16	11
Le PEA	<b>10</b>	14	4	2
Un compte-titres	<b>7</b>	8	5	3
Rien de tout cela	<b>22</b>	9	31	53



## LE DEGRÉ DE FIDÉLITÉ AUX DIFFÉRENTS PRODUITS D'ÉPARGNE

SI VOUS POUVIEZ PLACER 10 000 EUROS,  
VOUS ORIENTERIEZ-VOUS VERS (2 réponses, en %)

### SELON LE PRODUIT DÉTENU

	Épargnant	Assurance- vie	Épargne- logement	Épargne- retraite	PEA	Comptes- titres
L'assurance-vie	<b>50</b>	<b>62</b>	<b>43</b>	33	<b>48</b>	<b>46</b>
L'épargne-logement	<b>28</b>	21	<b>47</b>	19	25	29
L'épargne-retraite	<b>17</b>	17	12	<b>46</b>	5	11
Le PEA	<b>14</b>	14	14	20	35	17
Un compte-titres	<b>8</b>	6	7	6	15	23
Rien de tout cela	<b>9</b>	7	5	10	4	8



## LES ATTENTES À L'ÉGARD D'UN ÉVENTUEL PLACEMENT DE 10 000 EUROS

### LES ATTENTES À L'ÉGARD D'UN PLACEMENT DANS L'ASSURANCE-VIE (2 réponses, en %)

	ENSEMBLE	Détient déjà de l'assurance-vie	Attiré par l'assurance-vie
Un rendement correct	54	55	64
La garantie du capital	47	50	52
Un régime fiscal favorable	30	34	35
Des possibilités d'investissements différents	6	5	4



## L'AVANTAGE PRINCIPAL DE L'ASSURANCE-VIE : PRÉPARER SA RETRAITE AVANT DE PRÉPARER SA SUCCESSION

### L'AVANTAGE PRINCIPAL DE L'ASSURANCE-VIE (en %)

	ENSEMBLE	Épargnant	Détient déjà de l'assurance-vie	Attiré par l'assurance-vie
Préparer sa retraite	<b>49</b>	50	50	56
Préparer sa succession	<b>41</b>	41	43	30
Préparer un gros achat	<b>10</b>	9	7	14
	<b>100%</b>	100%	100%	100%



## L'AVANTAGE PRINCIPAL DE L'ASSURANCE-VIE, SELON LES ÂGES DE LA VIE

### L'AVANTAGE PRINCIPAL DE L'ASSURANCE-VIE (en %)

	ENSEMBLE	SELON L'ÂGE				
		Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus
Préparer sa retraite	49	35	58	61	40	40
Préparer sa succession	41	47	31	35	51	58
Préparer un gros achat	10	18	11	4	9	2
	100%	100%	100%	100%	100%	100%



# CONCLUSION

- ▶ Pour la grande majorité des Français, leurs pensions de retraite ne seront pas suffisantes pour leur permettre de vivre correctement. Ce sentiment est partagé par 81 % des non retraités et il concerne déjà 61 % des retraités. Même parmi les non retraités qui ont un revenu élevé (plus de 4 000 euros mensuel), la majorité exprime à 57 % son inquiétude. Face à cette situation, 51 % des non retraités se déclarent prêts à travailler jusqu'à 65 ans pour avoir une bonne retraite. C'est plus vrai encore parmi ceux qui ont un revenu plus faible (moins de 2 000 euros mensuel).
- ▶ Pour améliorer leur retraite, plus d'un Français sur deux (57 % exactement) déclarent placer de l'argent sur un produit d'épargne. Et 25 % le font régulièrement. Le niveau de revenus joue un rôle important dans cette pratique mais même parmi les bas revenus, 21 % le font régulièrement. 14 % des retraités continuent d'épargner régulièrement pour leur retraite, 40 % quand c'est possible, tant il est vrai que cette période de la vie ne cesse de s'allonger. Parmi les non retraités, 35 % envisagent de pratiquer le cumul emploi-retraite sans forcément intégrer dans cette vision un report de l'âge légal. Ceux qui épargnent régulièrement mettent davantage en avant la possibilité de puiser dans leur épargne pour faire face à la baisse de leurs revenus quand ils seront à la retraite.
- ▶ Les deux tiers des Français (64 %) pensent qu'il est probable qu'au dernier stade de leur vie, ils se trouveront en situation de dépendance. Mais probabilité n'est pas certitude, ce qui devrait normalement faire le jeu d'une assurance-dépendance. Cependant, la majorité du public s'en remet soit à l'État soit aux régimes sociaux pour prendre en charge le coût de la dépendance. L'appel se fait vers l'État pourtant si critiqué par ailleurs ou vers la protection sociale sans forcément mesurer les implications qui en découleraient en terme de cotisations. Au total, seules 10 % des personnes interrogées souscriraient "certainement" à une assurance spéciale qui serait à prendre au moment du passage à la retraite ; 46 % déclarent l'envisager mais elles resteraient à convaincre.



- ▶ À une écrasante majorité, l'épargne est jugée insuffisamment rémunérée. Qu'ils soient épargnants ou non épargnants, cadres ou ouvriers, sympathisants des extrêmes à gauche ou à droite, les Français le pensent à près de 90 %. Seule l'assurance-vie est perçue, à plus de 50 % des réponses, comme un placement intéressant pour son épargne. Elle devance nettement les actions malgré leur hausse récente. Le livret A ferme la marche ne suscitant même pas un élan favorable parmi ceux qui le détiennent.
- ▶ En faisant l'hypothèse d'une somme de 10 000 euros tombée du ciel et qui serait à placer, on constate que les Français sont plus ou moins fidèles aux produits qu'ils détiennent. 62 % des possesseurs de l'assurance-vie conforteraient ce choix, score le plus élevé, nettement supérieur à la fidélité des possesseurs de l'épargne-logement (47 %) et plus encore d'un PEA (35 % seulement). D'un tel placement, les épargnants attendraient avant tout un rendement correct, ce qui redonne à la question du rendement une place importante dans les attentes même si la sécurité du placement reste un objectif majeur.
- ▶ L'assurance-vie demeure l'éternel couteau suisse de l'épargne française. Elle répond toujours et encore à de nombreux besoins et attentes des Français. Elle se doit d'être un placement avantageux, un outil efficace pour préparer sa retraite, un outil clément pour préparer sa succession. Chaque âge de la vie insiste sur un aspect plutôt qu'un autre. Mais même les plus âgés continuent d'y voir en partie un outil pour la retraite susceptible d'amortir le coût d'accident de la vieillesse comme la dépendance.